

L'APE (association des parents d'élèves) .

L'association est constituée de parents bénévoles. Autour du président, un bureau, élu chaque année, gère l'association.

L'APE organise des évènements afin de récolter des fonds.
L'argent récolté finance des activités extra scolaires offertes aux enfants.
N'hésitez pas à venir donner un coup de main!

LES ACTIVITÉS.

Selon les projets, les classes peuvent se rendre :

- à la piscine (10 séances).
- au musée .
- à la Maison du Peuple (concerts spécifiques– spectacles).
- au cinéma.
- aux rencontres sportives inter-écoles, en sortie neige.
- en classe découverte



Sortie neige au col de Bonnecombe.
avec les petits.

L'OCCE est un compte coopératif gé-

ré par l'école, il permet de financer l'organisation des divers goûters, l'achat de matériel (jardin, poulailler, jeux de cours). L'argent est récolté au moyen des cotisations des familles, de la vente des photos.

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DES CASCADES
12100 CREISSELS

ECOLE DES

CASCADES

05 65 60 19 97



Mairie de Creissels : 05.65.60.16.52

L'EQUIPE EDUCATIVE

Les enfants sont accueillis par 4 enseignants, et 2 assistantes maternelles dans des classes à 2 niveaux. L'école est ouverte lundi mardi jeudi vendredi, les horaires scolaires sont 9h-12h 13h45-16h45.

En cas de besoin, plusieurs dispositifs de soutien sont mis en place pour aider les enfants à progresser.

LES PROJETS

L'école travaille sur l'environnement, en sensibilisant les enfants au tri des déchets, aux économies d'énergie. L'école possède un jardin et un poulailler.

La mairie finance la végétalisation de la cour.

L'anglais est enseigné à partir du CP.

Les enfants vont à la bibliothèque du village.

Les parents sont régulièrement invités à partager des moments de convivialité préparés par les enfants (Goûter automne/Noël/crêpes...).

LA MATERNELLE (pour une entrée à l'école sans stress!)

Les enfants sont accueillis, en septembre dans l'année des 3 ans (en petite section).

Afin que tout se passe au mieux, il est conseillé de s'assurer que l'enfant est « prêt » à venir.

Des indicateurs:

Mon enfant est complètement propre.

Il sait :

- aller aux toilettes (avec aide pour les vêtements).
- exprimer clairement par le langage un besoin (soif, propreté, douleur).
- monter et descendre des marches seul de manière assurée.
- se séparer de plus en plus des parents.

Il commence à savoir mettre et enlever son manteau seul.

Exceptionnellement, les enfants de 2 ans, peuvent être inscrits, en fonction des places.

Une sieste est proposée aux enfants de petite section (et moyenne section en début d'année, si besoin).

L'INSCRIPTION

Elle se fait dans un premier temps en mairie puis les parents rencontrent la directrice de l'école.

Nb: Lors de son inscription votre enfant est inscrit dans une base de données nationale déclarée à la CNIL, nommée Onde.

LES LOCAUX

L'école compte 5 classes et une salle de motricité, une salle de repos en maternelle. Pour les activités sportives, les enfants se rendent à la salle des fêtes et à la salle des tapis. Ils se rendent également à la bibliothèque du village.

L'école est équipée de 8 ordinateurs portables, de 6 tablettes, de 4 TBI (tableaux blancs interactifs).

LES SERVICES Municipaux

Les garderies

Un service de garderie est assuré par Mmes Millau et Brioude les ATSEM. Ce service s'adresse en priorité **aux parents qui travaillent** et ne peuvent donc pas déposer ou venir récupérer leurs enfants aux horaires scolaires.

La garderie est ouverte à partir de 07h30, de 12h00 à 12h15 et jusqu'à 18h15. Elle se déroule dans les locaux de l'école.

Cette garderie, financée par la mairie, est gratuite, aucune pré inscription n'est nécessaire.

Le service de restauration 12h00 13h35

L'inscription et le règlement se font en mairie (05 65 60 16 52).

Le prix du repas est établi en fonction des revenus.

Les repas sont commandés une semaine à l'avance auprès de la cuisine centrale de Millau.

Les enfants sont encadrés par 3 adultes, 2 services sont proposés. La salle de restauration se trouve dans l'enceinte de l'école.